

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 70207 Numéro SIREN : 497 885 186 Nom ou dénomination : RESTODIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002853

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002853**
n° de gestion : **2007B70207**
n° SIREN : **497 885 186 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 29/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

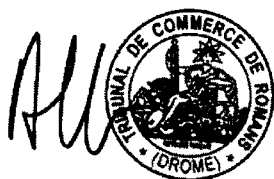
RESTODIS - Société à responsabilité limitée
rue André Malraux Za du Meyrol 26200 Montelimar -FRANCE-

date de clôture : 28/02/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



775247

① BILAN - ACTIF

COURIER ARRIVE

LE 29 AVR. 2019

Exercice clos le 28/02/2018

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 28/02/2018 ③	Net 28/02/2017 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	610 000	AI	610 000	610 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	51 925	AQ	2 414	49 511
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	208 603	AS	162 222	46 381
Autres immobilisations corporelles	AT	281 373	AU	84 867	196 506
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	40 024	BI	40 024	39 636
TOTAL II	BJ	1 191 925	BK	249 503	942 422
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN BP		BO BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	774 260	BU	24 592	749 668
Avances et acomptes sur commandes	BV	3 992	BW	3 992	751
Clients et comptes rattachés (3)	BX	130 252	BY	22 042	108 210
Autres créances (3)	BZ	244 038	CA	244 038	175 630
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	324 280	CG	324 280	428 185
Charges constatées d'avance (3)	CH	60 666	CI	60 666	63 290
TOTAL III	CJ	1 537 487	CK	46 634	1 490 853
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	2 729 412	IA	296 137	2 433 275
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	
					4 724

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 28/02/2018

Néant ☐

			Net	28/02/2018	Net	28/02/2017
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	291 300	DA	291 300		291 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	29 130		29 130
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	753 639		639 427
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	89 046		114 212
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	1 163 116		1 074 069
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ	23 671		40 427
TOTAL III			DR	23 671		40 427
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	205 572		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	70 000		25 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	749 246		863 118
Dettes fiscales et sociales			DY	200 337		230 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	19 725		
Autres dettes			EA	1 609		22
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	1 246 488		1 118 276
Ecart de conversion passif		V	ED			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	2 433 275		2 232 772

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 070 139	1 118 276
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 28/02/2018

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		28/02/2017
Ventes de marchandises	FA	11 118 085	FB		FC	11 118 085	11 532 585
Production vendue : - biens	FD	108	FE		FF	108	1 320
- services	FG	48 624	FH		FI	48 624	52 290
Chiffre d'affaires nets	FJ	11 166 818	FK		FL	11 166 818	11 586 195
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	49 759	50 546
Autres produits (1) (11)					FQ	8 247	10 022
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 224 824	11 646 764
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	9 331 712	9 605 719
Variation de stock (marchandises)					FT	6 378	27 557
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	706 367	711 240
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	69 794	68 103
Salaires et traitements					FY	724 752	732 691
Charges sociales (10)					FZ	271 410	268 737
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	30 533	25 181
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	46 634	44 464
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	7 881	2 187
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	11 195 460	11 485 879
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	29 363	160 884
Bénéfice attribué ou perte transférée III					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 859	4 209
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	5 859	4 209
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	92	974
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	92	974
2 - RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	5 767	3 235
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	35 130	164 120

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 28/02/2018

Néant ☐

		28/02/2018		28/02/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	55 772		2 022
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	16 756		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	72 528		2 022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 130		1 182
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 130		1 182
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	71 398		840
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	15 409		27 280
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	2 072		23 468
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	11 303 211		11 652 995
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	11 214 164		11 538 783
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	89 046		114 212
(1) - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) - Produits de locations immobilières	HY			
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	54 970		1 723
(3) - Crédit-bail mobilier	HP			
- Crédit-bail immobilier	HQ			
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	5		865
(5) - Produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6 bis) Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX			
- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
(6 ter) - Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9) - Transferts de charges	A1	5 295		4 146
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	64 172		43 949
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	765		773
(13) - Primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Voir état annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures		Produits antérieurs
REGULARISATIONS DIVERSES		5		54 970

SARL RESTODIS

COMPTES ANNUELS

Bilan au 28/02/2018

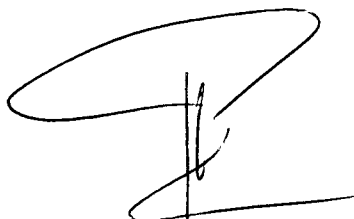
PROMOCASH

26200 MONTELMAR

SIRET : 49788518600013

Pascal VINÈL.

Certifié conforme "

A stylized handwritten signature, possibly reading 'P. VINEL', consisting of a large loop at the top and a vertical line extending downwards.

IN EXTENSO RHÔNE ALPES DISTRIBUTION 53 Avenue Albert Einstein 69608 Villeurbanne cedex
Tél . 04 72 43 38 15 - Fax . 04 72 43 38 33

Membre de **Deloitte**

Sommaire

Sommaire	1
Attestation avec conclusion favorable sans observation	2
COMPTES ANNUELS	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables développées	7
Annexe au bilan p3	10
Composition du capital Social	11
Engagements financiers	12
Fonds commercial	13
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	15
Etat des provisions et dépréciations	16
Etat des créances	17
Etat des dettes	18
Variation des capitaux propres	19
Produits à recevoir	20
Charges à payer	21
Transferts de charges	22
Détail du résultat exceptionnel	23
DETAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	24
Bilan Passif détaillé	26
Compte de résultat détaillé	28
ETATS DE GESTION	
Soldes Intermédiaires de Gestion Négoce (retraité)	33
Capacité d'autofinancement	34
Tableau de financement modèle PCG	35
LIASSE	

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SARL RESTODIS relatifs à la période du 01/03/2017 au 28/02/2018 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 433 275 €
Chiffre d'affaires :	11 166 818 €
Résultat net Comptable :	89 046 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLEURBANNE

Le 25/05/2018

Florence BONHOMME

Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice clos le 28/02/2018

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI):

Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258:

☐
☐
☐
☐

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social, si différent
SARL RESTODIS SIRET : 49788518600013 04 75 53 12 75 pascal_pinel@carrefour.com PROMOCASH ZA DU MEYROL RUE ANDRÉ MALRAUX 26200 MONTEILIMAR FR	
	Ancienne adresse en cas de changement

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	Activités exercées :
	☐	

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 28 %	
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	34 919	Bénéfice imposable au taux de 15 %	Déficit
			75 000
2 - Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 %	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées (art. 238 quinquies)

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

CGA ☐	Visé conventionné ☐	Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %
Nom et adresse :		
- Comptable :	Indép.	IN EXTENSO RHONE ALPES DISTRIB 53 AVENUE ALBERT EINSTEIN 69608 VILLEURBANNE CEDEX
- Conseil :	Indép.	CABINET ALTA YRAC 6A Passage de l'Oratoire 84006 AVIGNON CEDEX 1
- CGA :		
- N° d'agrément du CGA		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 28/02/2018

Néant ☐**F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) .		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions .		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥		
				Indemnités forfaitaires	Rembours-ements	Indemnités forfaitaires	Rembour-ements	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants								
PINEL PASCAL GERANT 23 RUE DE BRE	70	2017	92 682					
PINEL PASCAL GERANT 83 RUE DE BRE	70	2018	86 276					
SAS SELIMA ASSOCIE ZI RTE DE PARIS	27	2017						
SAS SELIMA ASSOCIE ZI RTE DE PARIS	27	2018						
PINEL FLORIAN Responsable de pôle 23 rue	1	2017	18 174					

H - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages - MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 28/02/2018

Néant ☐**F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) .		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions .		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						
PINEL FLORIAN Responsable de pôle 23 n	1	2018	3 170				
PINEL MAXIME Equipier comm livraison 7	1	2017	7 267				
PINEL MAXIME Equipier comm livraison 7	1	2018	2 318				
PINEL BLANDINE ASSOCIEE	2	2017					
PINEL BLANDINE Associée	2	2018					

H - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065
 Exercice clos le 28/02/2018

Néant ☐
F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							
PINEL CORENTIN Equipier commercial 27	1	2018					
PINEL CORENTIN Employé commercial 27	1	2017	3 172				

H - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 28/02/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNÉRÉES									
Nom, prénom et emploi occupé					Adresse complète				
1	PINEL PASCAL , Gérant				23 RUE DE BREGNIEUX 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON				
2	PINEL FLORIAN				23 RUE DE BREGNEUX 38550 PEAGE DE ROUSSILLON				
3	MAUBERT Laurent, resp. de pôle				38 RUE DES FONTAINES 07400 ROCHEMAURE				
4	PINEL OKSANA				7 RUE GENERAL PAU 26200 MONTELIMAR				
5	RICHE SYLVAIN				13 ALLEE LA PAILLE ROUGE 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON				
6									
7									
8									
9									
10									

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1	178 958			178 958				178 958
2	29 102			29 102				29 102
3	29 047			29 047				29 047
4	30 412			30 412				30 412
5	31 146			31 146				31 146
6								
7								
8								
9								
10								
**	298 666			298 666				298 666

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS								⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)								
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement								6 342
TOTAL								6 342

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	305 008	- de l'exercice	109 919
- de l'exercice précédent	235 572	- de l'exercice précédent	156 390
Le : 12/06/2018 A : MONTELIMAR			
Signataire : - Titre, nom et prénom		M PINEL PASCAL	
- Qualité		GERANT	

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2017-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

NEANT

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n° 2017-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société RESTODIS a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 28/02/2018 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Agencements et aménagements des constructions 7 à 20 ans,
- Installations techniques, matériel et out industriel 3 à 10 ans,
- Installations générales et agencements divers 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 1 à 5 ans,
- Matériel de bureau et matériel informatique 3 à 10 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Concernant les créances une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 724 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 37 394€.

Informations requises par l'article R. 123-138 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5 900€ hors taxe.

Utilisation du CICE d'Impôt Compétitivité Emploi

A la date de clôture de l'exercice et en l'absence d'impôt sur les sociétés exigible, l'entreprise n'a pas pu utiliser son CICE dont la créance apparaît à l'actif du bilan.

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	102	2 855.88000	291 300
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	102	2 855.88000	291 300

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	54 248
TOTAL	54 248

Commentaire

Engagements Retraite : 54 248€

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Fonds commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
fonds commercial	610 000
Eléments Réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	610 000

COMMENTAIRES

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	1 007		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	610 000		
TOTAL	611 007		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	1 063		50 863
Installations techniques, matériel et outillages ind.	201 579		26 466
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	17 866		182 240
Mat. de transport	47 530		
Mat. de bureau et info., mobilier	31 546		4 735
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	299 583		264 303
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	39 636		387
TOTAL	39 636		387
TOTAL GENERAL	950 226		264 690

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice		
	Virement	Cession				
Frais d'établissement et de développement		1 007				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			610 000			
TOTAL		1 007	610 000			
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Inst. gales., agencts. et aménagt. const					51 925	
Installations techniques, matériel et outillages ind.					19 442	208 603
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers					200 105	
Mat. de transport					47 530	
Mat. de bureau et info., mobilier					2 543	33 738
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL		21 985	541 901			
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					40 024	
TOTAL			40 024			
TOTAL GENERAL		22 992	1 191 925			

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	1 007		1 007	
Autres postes d'immo. incorp.				
	1 007		1 007	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agenc. et aménag. des constr.	1 063	1 519	168	2 414
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	165 455	16 041	19 274	162 222
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	7 640	8 497		16 137
Matériel de transport	47 530			47 530
Mat. de bureau et informatique, mobilier	19 268	4 476	2 543	21 201
Emballages récup. et divers				
	240 956	30 533	21 985	249 503
TOTAL GENERAL	241 962	30 533	22 992	249 503

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agenc. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	40 427		16 756		23 671
TOTAL II	40 427		16 756		23 671
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	24 327	24 592	24 327		24 592
Sur comptes clients	20 137	22 042	20 137		22 042
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	44 464	46 634	44 464		46 634
TOTAL GENERAL (I+II+III)	84 891	46 634	61 219		70 305
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		46 634	44 464		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>			16 756		
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Liquidité de l'actif		
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	40 024		40 024
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	24 378	24 378	
Autres créances clients	105 874	105 874	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	716	716	
Impôts sur les bénéfices	71 857	71 857	
Taxe sur la valeur ajoutée	73 739	73 739	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 724		4 724
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	92 702	92 702	
Charges constatées d'avance	60 666	60 666	
TOTAL	474 979	430 232	44 748
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Degré d'exigibilité du passif			
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	205 572	29 223	148 637	27 712
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	749 246	749 246		
Personnel et comptes rattachés	82 691	82 691		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 834	74 834		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 268	13 268		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 544	29 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 725	19 725		
Groupe et associés (2)	70 000	70 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	1 609	1 609		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 246 488	1 070 139	148 637	27 712
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	208 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 428			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	70 000			

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 074 069
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 074 069
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 074 069
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	114 212
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	114 212
Variations en cours d'exercice	228 424
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 302 493
Résultat de l'exercice	89 046
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 391 540

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 28/02/2018	Exercice clos le 28/02/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	89 503.46	50 456.50
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 088.27	1 164.17
TOTAL	91 591.73	51 620.67

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 28/02/2018	Exercice clos le 28/02/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	89 503.46	50 456.50
40980000 R.R.R. A OBTENIR & AV NON	82 797.80	34 267.23
44870000 Etat - Produits Recevoir	4 724.00	5 169.00
46870000 DIV PRODUITS A RECEVOIR	1 981.66	11 020.27
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 088.27	1 164.17
51870000 Intérêts Courus Recevoir	2 088.27	1 164.17
TOTAL	91 591.73	51 620.67

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 28/02/2018	Exercice clos le 28/02/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 555.98	126 244.11
Dettes fiscales et sociales	153 560.45	193 039.27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 877.43	
Autres dettes		
TOTAL	239 993.86	319 283.38

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 28/02/2018	Exercice clos le 28/02/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 555.98	126 244.11
40810000 FAC NON PARV FOURNISSEURS	69 555.98	126 244.11
Dettes fiscales et sociales	153 560.45	193 039.27
42820000 DETTES PR POUR CONGES A P	56 439.34	52 549.47
42860000 PROV INTERESSEMENT	19 975.74	65 540.44
42862000 PROVISIONS 13 EME MOIS	6 001.41	5 320.61
43820000 CHARGES SOCIALES/PROV CP	21 864.60	21 392.88
43821000 CHARGES SOCIALES PRIME ANNUELLE	4 941.24	4 371.38
43860000 ORG SOC CHARGES A PAYER	4 579.88	14 347.13
43863100 RSI	2 683.45	472.56
43864000 TAXE APPRENTISSAGE	4 472.74	519.53
43865000 FORMATION CONTINUE	6 818.69	764.03
43866000 AIDE CONSTRUCTION	2 960.00	3 001.32
44820000 CH FISCALES/PROV SALAIRES	1 412.36	1 300.92
44862000 TAXE PROFESSIONNELLE	21 411.00	23 459.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 877.43	
40840000 FACT. NON PARV. FRS D IMMOBILISATIONS	16 877.43	
Autres dettes		
TOTAL	239 993.86	319 283.38

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Total	

Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	28/02/2018	28/02/2017	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55 771.93	2 022.09	53 749.84	+1 000.00
77181000 PRODUITS EXCEPT/OP GESTION	802.27	298.67	503.60	168.23
77258000 produits except/exercices antérieur	54 969.66	1 723.42	53 246.24	+1 000.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	16 755.75		16 755.75	-
78750000 Reprises/Prov.Risque & Charges Exce	16 755.75		16 755.75	-
TOTAL DES PRODUITS	72 527.68	2 022.09	70 505.59	3 486.77
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 130.00	1 182.10	-52.10	-4.40
67120000 PENALITES AMENDES	225.00		225.00	-
67180000 AUTRES CH. EXCEPT/OP.GEST	900.00	317.50	582.50	183.02
67258000 charges except/exercices antérieurs	5.00	864.60	-859.60	-99.42
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	1 130.00	1 182.10	(52.10)	(4.41)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	71 397.68	839.99	70 557.69	8 399.82

**RESTODIS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
SIEGE SOCIAL : RUE ANDRE MALRAUX, ZA DU MEYROL
26200 MONTELIMAR
497 885 186 RCS ROMANS SUR ISERE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 AOUT 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2018 s'élevant à 89 046 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 89 046 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 842 685 euros.

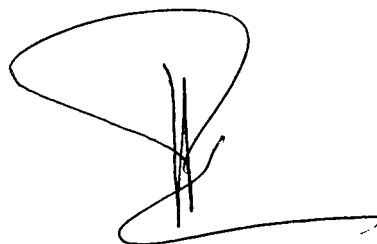
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Monsieur Pascal PINEL



RESTODIS

SARL au capital de 291 300 €
**Siège social : rue André Malraux
26200 MONTELIMAR**

RCS ROMANS SUR ISERE 497 885 196

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 28/02/2018

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL RESTODIS relatifs à l'exercice clos le 28/02/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL RESTODIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL RESTODIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et



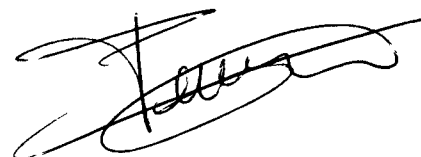
appropriées pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 28 Juillet 2018

Le Commissaire aux comptes

SARL RENOUVIN, représenté par
RENOUVIN Marie-Claire



Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
			Au 28/02/2018	Au 28/02/2017
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	610 000		610 000	610 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	51 925	2 414	49 511	
Installations tech., matériels et outillages industriels	208 603	162 222	46 381	36 124
Autres immobilisations corporelles	281 373	84 867	196 506	22 503
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 024		40 024	39 636
TOTAL (I)	1 191 925	249 503	942 422	708 264
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	774 260	24 592	749 668	756 311
Avances et acomptes versés sur commandes	3 992		3 992	751
Créances				
Clients et comptes rattachés	130 252	22 042	108 210	100 340
Autres	244 038		244 038	175 630
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	324 280		324 280	428 185
Charges constatées d'avance	60 666		60 666	63 290
TOTAL (II)	1 537 487	46 634	1 490 853	1 524 508
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 729 412	296 137	2 433 275	2 232 772

Bilan Passif

	Net Au 28/02/2018	Net Au 28/02/2017
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 291 300	291 300	291 300
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	29 130	29 130
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	753 639	639 427
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	89 046	114 212
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 163 116	1 074 069
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	23 671	40 427
TOTAL (II)	23 671	40 427
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	205 572	
Emprunts et dettes financières diverses	70 000	25 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	749 246	863 118
Dettes fiscales et sociales	200 337	230 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 725	
Autres dettes	1 609	22
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 246 488	1 118 276
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2 433 275	2 232 772

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/03/2017 au 28/02/2018			Du 01/03/2016 Au 28/02/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	11 118 085		11 118 085	11 532 585
Production vendue de biens	108		108	1 320
Production vendue de services	48 624		48 624	52 290
Chiffre d'affaires Net	11 166 818		11 166 818	11 586 195
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			49 759	50 546
Autres produits			8 247	10 022
TOTAL (I)			11 224 824	11 646 764
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 331 712	9 605 719
Variation de stocks (marchandises)			6 378	27 557
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			706 367	711 240
Impôts, taxes et versements assimilés			69 794	68 103
Salaires et traitements			724 752	732 691
Charges sociales			271 410	268 737
Dotations aux amortissements sur immobilisations			30 533	25 181
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			46 634	44 464
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			7 881	2 187
TOTAL (II)			11 195 460	11 485 879
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			29 363	160 884
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 859	4 209
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			5 859	4 209
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			92	974
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			92	974
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			5 767	3 235
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			35 130	164 120

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/03/2017
Au 28/02/2018Du 01/03/2016
Au 28/02/2017

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	55 772	2 022
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	16 756	
TOTAL (VII)	72 528	2 022
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 130	1 182
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	1 130	1 182
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	71 398	840
Participations des salariés (IX)	15 409	27 280
Impôts sur les bénéfices (X)	2 072	23 468
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 303 211	11 652 995
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11 214 164	11 538 783
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	89 046	114 212
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	54 970	1 723
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	5	865
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2017-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

NEANT

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n° 2017-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société RESTODIS a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 28/02/2018 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Agencements et aménagements des constructions 7 à 20 ans,
- Installations techniques, matériel et out industriel 3 à 10 ans,
- Installations générales et agencements divers 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 1 à 5 ans,
- Matériel de bureau et matériel informatique 3 à 10 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Concernant les créances une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 724 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 37 394€.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5 900€ hors taxe.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

A la date de clôture de l'exercice et en l'absence d'impôt sur les sociétés exigible, l'entreprise n'a pas pu utiliser son CICE dont la créance apparaît à l'actif du bilan.

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	102	2 855.88000	291 300
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	102	2 855.88000	291 300

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	54 248
TOTAL	54 248

Commentaire

Engagements Retraite : 54 248€

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Fonds commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
fonds commercial	610 000
Eléments Réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	610 000

COMMENTAIRES

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	1 007		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	610 000		
TOTAL	611 007		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	1 063		50 863
Installations techniques, matériel et outillages ind.	201 579		26 466
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	17 866		182 240
Mat. de transport	47 530		
Mat. de bureau et info., mobilier	31 546		4 735
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	299 583		264 303
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	39 636		387
TOTAL	39 636		387
TOTAL GENERAL	950 226		264 690

Cadre B		Diminutions		Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	
Frais d'établissement et de développement		1 007		
Autres postes d'immobilisations incorporelles			610 000	
TOTAL		1 007	610 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			51 925	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		19 442	208 603	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			200 105	
Mat. de transport			47 530	
Mat. de bureau et info., mobilier		2 543	33 738	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		21 985	541 901	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			40 024	
TOTAL			40 024	
TOTAL GENERAL		22 992	1 191 925	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	1 007		1 007	
Autres postes d'immo. incorp.				
	1 007		1 007	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.	1 063	1 519	168	2 414
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	165 455	16 041	19 274	162 222
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	7 640	8 497		16 137
Matériel de transport	47 530			47 530
Mat. de bureau et informatique, mobilier	19 268	4 476	2 543	21 201
Emballages récup. et divers				
	240 956	30 533	21 985	249 503
TOTAL GENERAL	241 962	30 533	22 992	249 503

Immobilisations amortissables

Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	40 427		16 756		23 671
TOTAL II	40 427		16 756		23 671
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	24 327	24 592	24 327		24 592
Sur comptes clients	20 137	22 042	20 137		22 042
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	44 464	46 634	44 464		46 634
TOTAL GENERAL (I+II+III)	84 891	46 634	61 219		70 305
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		46 634	44 464		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			16 756		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Liquidité de l'actif		
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	40 024		40 024
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	24 378	24 378	
Autres créances clients	105 874	105 874	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	716	716	
Impôts sur les bénéfices	71 857	71 857	
Taxe sur la valeur ajoutée	73 739	73 739	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 724		4 724
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	92 702	92 702	
Charges constatées d'avance	60 666	60 666	
TOTAL	474 979	430 232	44 748
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Degré d'exigibilité du passif			
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	205 572	29 223	148 637	27 712
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	749 246	749 246		
Personnel et comptes rattachés	82 691	82 691		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 834	74 834		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 268	13 268		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 544	29 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 725	19 725		
Groupe et associés (2)	70 000	70 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	1 609	1 609		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 246 488	1 070 139	148 637	27 712
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	208 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 428			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	70 000			

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 074 069
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 074 069
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 074 069
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	114 212
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	114 212
Variations en cours d'exercice	228 424
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 302 493
Résultat de l'exercice	89 046
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 391 540

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan
Exercice clos le
28/02/2018
Exercice clos le
28/02/2017

Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	89 503.46	50 456.50
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 088.27	1 164.17
TOTAL	91 591.73	51 620.67

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan
Exercice clos le
28/02/2018
Exercice clos le
28/02/2017

Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	89 503.46	50 456.50
40980000 R.R.R. A OBTENIR & AV NON	82 797.80	34 267.23
44870000 Etat - ProduitsRecevoir	4 724.00	5 169.00
46870000 DIV PRODUITS A RECEVOIR	1 981.66	11 020.27
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 088.27	1 164.17
51870000 Intérts Courus Recevoir	2 088.27	1 164.17
TOTAL	91 591.73	51 620.67

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan

Exercice clos le
28/02/2018Exercice clos le
28/02/2017

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 555.98	126 244.11
Dettes fiscales et sociales	153 560.45	193 039.27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 877.43	
Autres dettes		
TOTAL	239 993.86	319 283.38

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan

Exercice clos le
28/02/2018Exercice clos le
28/02/2017

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 555.98	126 244.11
40810000 FAC NON PARV FOURNISSEURS	69 555.98	126 244.11
Dettes fiscales et sociales	153 560.45	193 039.27
42820000 DETTES PR POUR CONGES A P	56 439.34	52 549.47
42860000 PROV INTERESSEMENT	19 975.74	65 540.44
42862000 PROVISIONS 13 EME MOIS	6 001.41	5 320.61
43820000 CHARGES SOCIALES/PROV CP	21 864.60	21 392.88
43821000 CHARGES SOCIALES PRIME ANNUELLE	4 941.24	4 371.38
43860000 ORG SOC CHARGES A PAYER	4 579.88	14 347.13
43863100 RSI	2 683.45	472.56
43864000 TAXE APPRENTISSAGE	4 472.74	519.53
43865000 FORMATION CONTINUE	6 818.69	764.03
43866000 AIDE CONSTRUCTION	2 960.00	3 001.32
44820000 CH FISCALES/PROV SALAIRES	1 412.36	1 300.92
44862000 TAXE PROFESSIONNELLE	21 411.00	23 459.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 877.43	
40840000 FACT. NON PARV. FRS D IMMOBILISATIONS	16 877.43	
Autres dettes		
TOTAL	239 993.86	319 283.38

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Total	

Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat

	Solde		Variation	
	28/02/2018	28/02/2017	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55 771.93	2 022.09	53 749.84	+1 000.00
77181000 PRODUITS EXCEPT/OP GESTION	802.27	298.67	503.60	168.23
77258000 produits except/exercices antérieur	54 969.66	1 723.42	53 246.24	+1 000.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	16 755.75		16 755.75	-
78750000 Reprises/Prov.Risque & Charges Exce	16 755.75		16 755.75	-
TOTAL DES PRODUITS	72 527.68	2 022.09	70 505.59	3 486.77
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 130.00	1 182.10	-52.10	-4.40
67120000 PENALITES AMENDES	225.00		225.00	-
67180000 AUTRES CH. EXCEPT/OP.GEST	900.00	317.50	582.50	183.02
67258000 charges except/exercices antérieurs	5.00	864.60	-859.60	-99.42
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	1 130.00	1 182.10	(52.10)	(4.41)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	71 397.68	839.99	70 557.69	8 399.82